AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA DEUXIÈME CHAMBRE SOCIALE

DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2026 N'AURA PAS LIEU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE DE CETTE AUDIENCE **SONT RENVOYÉES AU <u>JEUDI 14 JANVIER 2027 À 09H.</u>**

QUANT AUX DÉLIBÉRÉS DU JOUR, ILS SONT PROROGÉS À LA MÊME DATE.

Fait à Lomé, ce 11 novembre 2026

LE GREFFIER EN CHEF

Maître AMETOENYENOU Apédo